

LE PETIT NADALÉNOIS

N°36 Novembre 2020



Equipe de rédaction :

BOMBET Franck

DUBOST Monica

KOLESNIKOFF Serge

AUDOUARD Brigitte,

DELORD Catherine.

QUEVILLON Muriel



Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous pouvez le constater le nouveau confinement nous permet certains déplacements, à nous de respecter ces mesures certes contraignantes mais nécessaires afin d'endiguer cette épidémie.

A ce jour l'école, le centre de loisirs et la bibliothèque refonctionnent normalement accompagnés de nouvelles mesures de précaution. Les responsables de ces structures sont à la disposition des enfants et des familles afin de répondre à leurs besoins et leurs interrogations.

Les services communaux restent ouverts au public aux heures habituelles et dans le respect strict des gestes barrières. Les élus sont à votre écoute pour tout problème pouvant survenir.

Dans ces moments particuliers, restez solidaires et bienveillants avec vos proches, rapprochez-vous des commerces de proximité installés sur notre commune ou communes voisines afin qu'ils puissent passer au mieux cette épreuve.

Pour conclure je tiens à remercier les personnes qui ont pu se déplacer pour la réunion publique de présentation du projet d'aménagement du bourg. Les débats furent constructifs et nous confortent sur la nécessité d'un tel projet.

En attendant soyons vigilants, attentifs et restons unis. Ce n'est qu'en respectant toutes ces mesures que nous pourrons reprendre une vie normale.

Bien à vous

Jean-Michel PERUSIN

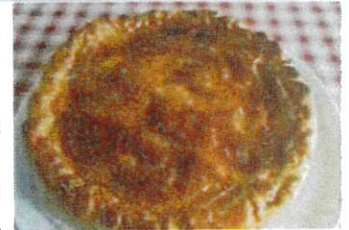
NOTRE CANTINE FAIT UN PETIT TOUR DE FRANCE



Lors de la Semaine du Goût, les enfants ont eu le plaisir de découvrir nos richesses culinaires en dégustant quelques spécialités régionales.

Notre Périgord a été mis à l'honneur avec sa tourtière de canard et son millassou délicieux...

Un grand merci à Bernadette, notre cantinière, pour ces repas qui ont demandé beaucoup de préparations et d'organisation afin de régaler les papilles de nos futurs gastronomes....



HORAIRE: MAIRIE ET BIBLIOTHEQUE

**PENDANT LE
CONFINEMENT**

LA BIBLIOTHEQUE

fonctionne en drive

Tél : 05 53 28 54 28

Horaires d'ouverture suivant les horaires de vacances ci-contre.

Les livres et documents demandés sont à retirer sur place.

Les animations et accueils de groupe sont temporairement suspendus

Bibliothèque Sainte Nathalie

**HORAIRES
D'OUVERTURE**

mardi 9h-12h
accueil des scolaires

mercredi 9h-12h et
13h30-18h30
tout public

jeudi 14h-18h30
tout public

vendredi 9h-12h accueil des
Bébé Lecteurs
14h-18h30
tout public

**HORAIRES
VACANCES
SCOLAIRES**

mercredi 9h30-13h et
14h-18h30
tout public

vendredi 9h30-13h et
14h-18h30
tout public

La bibliothèque est fermée toute l'année
tout les jours de Noël

LA MAIRIE

sera accessible pendant les horaires d'ouverture **uniquement sur rendez vous**

- Le Lundi : de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Le Mardi : de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Le Mercredi : de 08h00 à 12 h00 fermée l'après-midi
- Le Jeudi : de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h
- Le Vendredi : de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h



MARIAGE

Manon VILLESUZANNE et Antoine ESTREGUIL,
le 19 septembre 2020



Nos félicitations aux heureux époux.

VISITE PAR LES ELUS DU SICTOM DU PERIGORD NOIR AU CENTRE DE TRI DU SMD3 à LA BORNE 120

Invités par Fanny Mora, animatrice pour le SICTOM du Périgord Noir, au centre de tri de la borne 120, curieux de savoir ce que deviennent nos emballages et papiers recyclables (*les ordures ménagères, c'est le sac noir*), nous avons volontiers accepté de faire l'expérience de cette visite.

Fanny nous accueille avec le sourire « masqué » et une belle dynamique ! Nous avons enfilé nos gilets jaunes et mis nos masques. Fanny nous équipe de casque de protection et d'un casque audio qui nous permettra de l'entendre malgré le bruit infernal des machines.

Elle nous explique que, pour des raisons de sécurité, nous ne pourrions pas voir les alvéoles de stockage. Dommage car, nous dit-elle, l'effet est saisissant : « La dune du Pyla des emballages ! »



Cet été, notamment, les alvéoles se sont remplies de manière incroyable (350 tonnes par semaine), à tel point que les équipes du centre de tri ont dû passer en 3X8 (alors que jusque-là elles étaient en 2X8) pour évacuer l'incroyable surplus dû à une fréquentation touristique dense sur un temps réduit.

Mais ce qui n'est pas réduit c'est le temps qu'il faut pour traiter les déchets versés dans les conteneurs de « recyclable ». Après dépôt des camions, un premier tri manuel est nécessaire pour mettre de côté les erreurs de tri (sacs noirs, bois, carrosserie de voiture, mobilier de jardin, carcasse animale...). Il faut savoir que, sur l'année 2019, le SICTOM a eu un taux de 30% d'erreur de tri, ce qui lui a valu 100 000 euros d'amende pour « mauvais tri ».

Les emballages/papiers sont ensuite acheminés vers « l'ouvreuse de sac ». Cela a pour but de déchirer les sacs jaunes, libérant les emballages qui tombent sur un tapis roulant. Alors, une succession de machines et de tapis roulants dégrossissent le travail (voir article « les précisions » sur le site de la commune www.saintenathalene.fr).

Pour terminer, nous arrivons devant une cabine vitrée, où les agents, répartis sur 3 tapis, effectuent un tri manuel. Chaque agent a pour mission de récupérer une matière précise en la mettant de côté dans une goulotte. Un agent en bout de chaque tapis est chargé de récupérer toutes les erreurs, mais aussi les oublis, pour les mettre dans une partie qui sera du refus de tri (direction l'enfouissement).

Hommes ou femmes, tous(tes) sont vêtus(es) de combinaisons de couleur orange et de gants noirs.

Fanny nous rappelle qu'un dépôt en vrac pour les habitants, est certes un peu plus contraignant, mais cela permet à des agents travaillant 7h par jour, debout, d'avoir un tri de meilleure qualité et un travail facilité.

Cela prend tout son sens lorsqu'on les voit s'agiter, avec des gestes rapides et alertes au-dessus du tapis. Ainsi, l'on comprend mieux la réduction des ouvertures des nouvelles bornes de tri.

Une fois chaque matière séparée, elle fait l'objet d'une « mise en balle » (compactage) afin d'être plus facilement expédiée vers une usine de recyclage en France ou en Europe.

Fanny s'alarme de la surconsommation qui est devenue la norme dans nos pays civilisés. Rappelons que « le meilleur déchet, est celui qu'on ne produit pas » et qu'il est aujourd'hui relativement simple de réduire ses emballages : achat en vrac, fabrication maison des plats et desserts ainsi que des produits d'entretien, utilisation de choses lavables plutôt que jetables... etc.



Le conseil de Fanny : Seuls les **emballages plastiques** sont à déposer dans les bornes jaunes et non « le plastique ». Il est important de bien séparer les matières (exemple : l'emballage de pain, mi-plastique mi-papier) et ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres. Voir l'article complet avec des conseils intéressants sur le site de la commune : www.saintenathalene.fr

ADRESSAGE



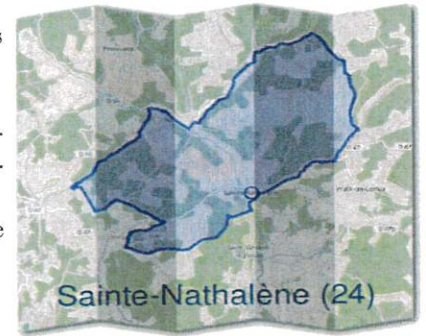
L'adressage sera bientôt effectif. Les plaques des routes, rues et chemins seront mises en place par la commune. Pour les numéros, une plaque numérotée vous sera remise. Il appartiendra aux propriétaires de fixer leur numéro sur une boîte aux lettres normalisée.

NOMBRE D'HABITANTS A SAINTE-NATHALENE

Selon le dernier recensement INSEE du 1er janvier 2020, le nombre d'habitants dans notre belle commune est passé à 607 personnes.

Nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux arrivants. Nous sommes très heureux que SAINTE-NATHALENE puisse attirer couples et familles. Nous nous efforçons d'améliorer les infrastructures nécessaires pour vous accueillir au mieux. Lors des vœux du Maire début janvier, nous serions honorés de vous rencontrer et de partager un moment de convivialité.

Cette date vous sera proposée dans le prochain numéro du Petit Nadalénois.



À QUOI ONT SERVI LES REDEVANCES EN 2019 ?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. En 2019, elles ont représenté environ 222 millions d'euros.

interventions / aides

Comment se sont réparties les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2019 ? *

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2019) - source agence de l'eau Adour-Garonne



5,30 €
aux acteurs économiques pour la dépollution industrielle et le traitement de certains déchets dangereux pour l'eau



8,80 €
pour l'animation des politiques de l'eau (études, connaissances, réseaux de surveillance eau, éducation, information)



35,30 €
aux collectivités pour l'épuration des eaux usées urbaines et rurales



14,40 €
aux exploitants concernés pour des actions de dépollution dans l'agriculture

100 €
d'aides accordées par l'agence de l'eau en 2019



12,80 €
aux collectivités pour la protection et la restauration de la ressource en eau potable



5,30 €
aux collectivités et acteurs économiques pour la gestion quantitative de la ressource en eau



17,40 €
principalement aux collectivités pour la restauration et la protection des milieux aquatiques (en particulier des cours d'eau, restauration continue écologique et des zones humides)



0,70 €
pour la solidarité internationale

* S'y ajoutent le prélèvement opéré par l'Etat, le financement des opérateurs de la biodiversité et le fonctionnement de l'Agence

DECLARATION DE BRULAGE DE DECHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre de déchets verts est autorisé du 1^{er} octobre au 28 février. Tout brûlage à l'air libre doit être déclaré en mairie, à l'aide d'un imprimé de déclaration de brûlage de déchets verts, au minimum 3 jour avant la date prévue. Cet imprimé sera transmis par la mairie à la brigade de gendarmerie et au service départemental d'incendie et de secours de la Dordogne.

Il est rappelé que le brûlage à l'air libre de déchets autres que les déchets verts est interdit toute l'année.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Un service de ticket taxi est assuré par le CIAS pour les personnes isolées de plus de 70 ans, et ce, en fonction des ressources.

Du lundi au vendredi, ce service est en priorité destiné aux rendez-vous médicaux (2 tickets par mois pour les personnes seules et 3 tickets par mois pour les couples) et pour se rendre à une maison de retraite (1 fois par mois). Participation du demandeur : 5 euros à partir du 1^{er} Janvier 2021 (de 6 à 8 euros actuellement).

Il faut téléphoner 48 heures à l'avance pour prendre R.V. auprès de Taxi Faugères : 05 53 31 62 43 ou Sarlat Taxi : 05 53 59 06 27.

Se renseigner auprès du CIAS qui délivre les tickets Taxi. Téléphone du CIAS : 05 53 31 88 88.

CONSEILS CHATS SAUVAGES

Il a été observé une prolifération de chats dans le bourg.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous trouvez une famille de chats errants.

Nous rappelons que les propriétaires d'animaux domestiques ont l'obligation de les garder près d'eux, de s'en occuper et qu'ils en ont la responsabilité, notamment de gérer leur stérilisation pour éviter leur prolifération.

BORNES INCENDIE

Chaque borne et chaque réserve incendie ont été marquées afin de les signaler et de les numéroter.

Les poteaux sont rouges. Il ne faut pas les retirer.

Si vous constatez l'enlèvement ou la dégradation d'un poteau, nous vous remercions de le signaler en mairie afin qu'on le remette.

DES ROUTES ET DES ARBRES

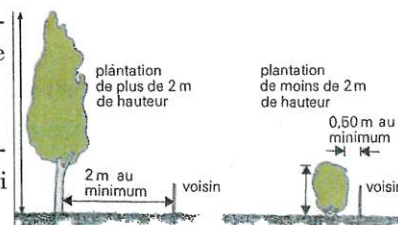
Etant donné la fréquence et la violence des tempêtes que nous connaissons depuis quelques temps, nous voulons attirer votre attention sur les dangers que représentent les arbres et branches qui tombent régulièrement sur les routes ou les chemins de randonnées. Plusieurs interventions ont dû être effectuées depuis l'été.

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant.

Pour les abords des routes, pensez à contrôler l'état des arbres qui vous appartiennent. Vous en êtes responsables.

Pour les lignes électriques et téléphoniques, la réglementation prévoit que le propriétaire ou l'occupant est responsable des dommages causés sur la ligne en cas de chute d'un arbre, surtout si celui-ci a été planté après la construction de la ligne.

Le code civil impose également des limites de distance entre vos plantations et les propriétés voisines. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez les voisins.



HOTEL RESTAURANT LE KINOUX'S



Le restaurant LE KINOUX'S prévient sa clientèle de sa fermeture pour congés du 1^{er} au 11 novembre, et reprendra ses horaires à partir du 12/11 :

- du lundi au mercredi de 8h à 14h30
- le jeudi de 8h à 21h
- le vendredi et samedi de 8h à 14h30 et 17h30 à 21h
- fermé le dimanche.

Vous y retrouverez :

- un service épicerie (hors frais), le point chaud (viennoiseries et pain), le service cartes postales, timbres, dépannage cigarettes et jeux flippers et Fifa PS4 sur place,
- toujours sa vente à emporter,
- le restaurant avec sa carte et le menu ouvrier le midi (hors week-end) à 13,50 €.

Le repas du Nouvel An pourra s'organiser en fonction des normes sanitaires à venir. Nous vous informerons de cette possibilité.



Période de confinement :

Le KINOUX'S ouvre son épicerie et les plats à emporter de 17h à 21h.

Pain et viennoiserie sur commande.

Tel. : 05 53 59 22 18

LE COIN DU TOURISME

Une réunion de travail concernant les acteurs du tourisme sur notre commune aura lieu

le samedi 16 janvier 2021 à 10h00 à la salle des fêtes

Les thèmes qui seront abordés sont les suivants :

- La communication proposée par la municipalité : un fascicule en mairie, un espace sur le site internet de la commune, des publicités au moment opportun sur le Nadalénois, des publicités pour les locations de meublés pour ceux ayant des disponibilités.....
- Le développement durable : agriculture et tourisme – mobilité – vos propres expériences et projets en matière d'environnement.
- Votre ressenti et vos besoins relatifs à l'office de tourisme.

Par ailleurs, la liste des hébergements détenue par la mairie n'est visiblement plus à jour. Si vous appartenez à l'un des trois cas ci-dessous, merci de bien vouloir vous rapprocher de la mairie qui est dans l'obligation de pouvoir présenter une liste à jour :

- Vous aviez un gîte ou une chambre d'hôtes et vous avez arrêté de le louer,
- Vous avez un gîte ou une chambre d'hôtes et vous l'avez signalé à l'office de tourisme, mais pas à la mairie,
- Vous n'avez pas encore informé la mairie et l'office de tourisme, nous vous recommandons de le faire sans tarder.

Le premier conseil d'administration de l'Office de Tourisme s'est tenu le 19 Octobre.

Jérôme Peyrat a été reconduit dans sa fonction de Président, Nadia Braizet et Christophe Najem ont été élus vice-présidents.

Plusieurs commissions de travail ont été créées au sein du Conseil d'administration. Vous êtes un acteur du tourisme, vous pouvez vous inscrire dans l'une de ces commissions. Vos délégués communaux, Monica Dubost et Jean-François Martinet, vous renseigneront.

CLUB DES AÎNÉS



Le jeudi 1er octobre, nous avons eu le plaisir de rencontrer le Club des Aînés de SAINTE-NATHALENE.

A cette occasion, nous avons pu renouveler le soutien de la mairie à cette association dynamique.

Merci à Francine et Jean-Pierre BORDIER pour la visite du Moulin de La Tour, patrimoine préservé qui raconte une belle histoire familiale autour de la fabrication de l'huile de noix.



Merci à tous pour votre accueil.

Sylvie PINGUET et Isabelle LOVISA



LA FERME DE LA BRUNIE



La ferme de la Brunie vous propose une large gamme de produits laitiers ainsi que de la viande bovine.

Nos produits sont issus d'une agriculture responsable, raisonnée et respectueuse de l'environnement et du bien-être animal.

Le label « Bleu-Blanc-Cœur » est la signature de notre savoir-faire.

La boutique à la ferme est ouverte du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h le vendredi matin sur rendez-vous mais également tous les soirs de 18h à 19h sauf les dimanches et jours fériés.

Nous vous accueillons pour une visite guidée gratuite de 18h à 19h tous les jours sauf les dimanches et jours fériés.



**ÉNERGIES CITOYENNES
DU PÉRIGORD**

ENERGISONS NOTRE TERRITOIRE !

ENERGIES CITOYENNES DU PERIGORD COMMUNIQUE :

Bientôt, l'association va créer la société commerciale à gestion coopérative (ENERCIP) qui va pouvoir se présenter officiellement devant les différentes collectivités territoriales, essentiellement des communes, et concrétiser avec elles, nous l'espérons, une fructueuse collaboration. Le but vous le connaissez déjà : produire sur notre territoire et pour notre territoire une énergie parmi les plus propres qui soient, amener notre goutte d'eau à la transition énergétique, à la lutte contre le dérèglement climatique, à l'émergence d'une vraie solidarité territoriale et inter-générationnelle.

Nous en reparlerons et organiserons bientôt les réunions publiques sur la commune de Sainte Nathalène bien sûr mais aussi sur les communes voisines et plus lointaines. Ces réunions permettront à tous ceux qui voudront soutenir cette initiative citoyenne d'unir leur épargne à celle des membres fondateurs, tous bénévoles je le rappelle, pour renforcer le capital de la société citoyenne et montrer ainsi au Département et à la Région que nous pouvons prendre notre destin énergétique en mains. Nous vous expliquerons tout cela à ces réunions.

<http://energies-citoyennes-du-perigord.fr>

Par ailleurs, et bien que les initiatives des particuliers ne soient pas dans notre champ d'action, nous voulons attirer votre attention, si besoin est, sur le déploiement des aides de l'Etat en faveur de la rénovation énergétique. Elles se sont encore enrichies de nouvelles mesures avec le plan de relance gouvernemental lié à la grave crise provoquée par le coronavirus. N'hésitez pas à aller sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/> et à déposer des dossiers si vous entrez dans les cases. Presque tout le monde aujourd'hui peut entrer au moins dans une case !

Il n'y a pas d'investissement plus rentable aujourd'hui que celui que vous pouvez faire en matière d'isolation, et de changement de système de chauffage si le vôtre n'est pas très performant.

Et même, si les aides diffèrent dans leurs formes, nous ne saurions trop vous conseiller de vous intéresser à la production d'électricité photovoltaïque, que ce soit dans l'idée de revente totale ou d'autoconsommation avec revente du surplus. Soyez prudents quant aux sites qui vous proposent leurs services. Commencez plutôt par celui-ci :

<https://www.ademe.fr/autoconsommation-photovoltaïque-comment-produire-lelectricite-consommer-chez>

MATINEE CHAMPIGNONS merci la météo ! (17/10/2020)

Merci à Virginie et Xavier qui nous ont chaleureusement accueillis et guidés chez eux où il y a une belle diversité d'espèces.

Un très grand merci à Daniel, notre accompagnateur de la société de mycologie, qui nous a également conduits au Sentier des Fontaines l'après-midi.

Merci à tous les participants sans qui cette belle journée instructive n'aurait pas été.

Pour l'association éNéART, Brigitte AUDOUARD



LE COIN DE L'AMICALE LAIQUE

L'amicale a tenu son assemblée générale au mois d'octobre et a révélé un bilan positif malgré la crise du COVID. En effet, en octobre nous avons pu organiser avec le Centre de Loisirs et l'amicale de Prats-de-Carlux le repas d'Halloween qui a eu un beau succès.

Ensuite, les autres activités : repas montagnard, fête de Pâques, vide grenier ont dû être annulées mais nous avons tenu un stand au marché durant juillet et août où les crêpes et les boissons ont attiré de nombreux gourmands.

Etant donné le contexte actuel, l'école et le centre de loisirs ont peu dépensé puisque la majorité des sorties ont été annulées.

Le nouveau bureau se présente comme suit :

Présidente : Nathalène DAUZIER

Vice-présidente : Marie-Laure ROUQUIE

Trésorière : Patricia VIGNE

Vice-trésorière : Nathalie CHAPOULIE

Secrétaire : Adeline LEYDIS

Vice-secrétaire : Ferdinand GUELLIER

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles au sein de l'équipe.

Nous vous rappelons que le but de l'amicale est de soutenir les projets de notre école et du centre de loisirs.

Pour l'année à venir :



Les éléments actuels concernant le Covid 19 ne permettent pas de prévoir de nouvelles manifestations. Une réflexion est menée afin de trouver d'autres alternatives qui permettraient de récolter des fonds pour l'Amicale. L'organisation de randonnées, d'Escape-Game, de cinéma plein air ou d'une soirée sur la nuit des étoiles a été évoquée. En accord avec l'Amicale Laïque de Prats-de-Carlux, et après concertation auprès des enseignantes, des calendriers vont sûrement être réalisés avec des photos des enfants des classes du RPI. Les calendriers seront mis en vente courant décembre 2020.

Contact : amicale.sainte.nathalene@gmail.com



J'❤️ SAINTE
NATHALENE

JE CONSOMME LOCAL

05 53 59 10 26
**ALLO ARTISAN
TAXI**
STÉPHANE ROUX

CONVENTIONNÉ TRANSPORT DE MALADE ASSIS
TRANSPORTS GARE ET AÉROPORT
DE 1 À 9 PLACES / SARLAT - CARSAC

Wilfried ALBUCHER -
Entreprise de nettoyage à
Sarlat
Lieu dit "Bessaguet" - 24200
SAINTE NATHALENE
Tel: 05.53.59.42.13 - Port :
06.42.20.24.93
wilfried.albucher@gmail.com
m
www.services-
albucher.jimdo.com



Produits laitiers fermiers - Race Montbélarde

ENTRETIEN PARCS ET JARDINS
tontes, toutes tailles, plantations, nettoyage
sous bois, clôtures et portails
RAMONEUR AGRÉÉ
tous conduits bois

Chalard Pascal
peyrignac
24200 sainte nathalène
0630607525
0553319202
chalam@free.fr

SARLAT AFFUTAGE
Michael MARCEL

PARTICULIERS et PROFESSIONNELS
Affûtage Outils Coupants
Réparation de Machines et Équipements Mécaniques
06 73 73 91 97
sarlat.affutage@gmail.com / Roify - 24200 Sainte-Nathalène